

DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER

- Personnes concernées : Tout public
- Devis sur demande. Financement possible.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Accompagnement possible par le référent handicap.

+ DE 9 STAGIAIRES SUR 10
obtiennent leur diplôme et
ont un emploi dans les 6 mois

100%
des apprenants satisfaits
de la formation

PRÉ REQUIS

- La formation conduisant au DEA est accessible sans condition de diplôme

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Entre 4 et 7 mois entre le 1^{er} contact et l'entrée en formation

PROCESSUS DE SÉLECTION

- Admissibilité sur dossier, stage d'observation de 70h, entretien d'admission

DURÉE

556h de formation + 245h de stage

- En temps plein de Janvier à Juin > 35h/semaine
- En alternance > 14h de formation/semaine

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, vous serez capable d'assurer, au sein de la chaîne de soins ou de santé, la prise en charge et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire adaptés et équipés à la situation et à l'état de santé du patient.

QUALITÉS SOUHAITÉES

- Organisation, rigueur, disponibilité
- Capacités d'écoute, d'analyse et de communication
- Réactivité et maîtrise du stress
- Esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe

PROGRAMME / COMPÉTENCES VISÉES

| | | |
|--|--|------|
| BLOC 1. Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions | 1/ Établir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage | 70h |
| | 2/ Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté | 70h |
| | 3/ Mettre en oeuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient | 35h |
| BLOC 2. Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en oeuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence | 4/ Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences | 105h |
| | 5/ Mettre en oeuvre les soins adaptés à l'état du patient, notamment ceux relevant de l'urgence | 105h |
| BLOC 3. Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière | 6/ Réaliser la préparation; le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport | 7h |
| | 7/ Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient | 21h |
| BLOC 4. Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention | 8/ Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés | 35h |
| | 9/ Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité | |
| BLOC 5. Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier à la qualité/gestion des risques | 10/ Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels | 35h |
| | 11/ Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques | 70h |
| | Suivi pédagogique | 3h |

STAGES - 245h (mobilité impérative)

Stage n°1 - 105h

- Structure de soins de courtes durée. Adulte ou enfant
- Structure de soins de longue durée, de soins de suite et de réadaptation ou EHPAD
- Psychiatrie / Santé mentale. Adulte ou enfant

Stage n°2 - 70h

- Parcours Médecine d'urgence. Adulte / Enfant (Service des urgences / SAMU-SMUR)

Stage n°3 - 70h

- Entreprise Transport sanitaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuves écrites, orales et pratiques

VALIDATION DU DIPLÔME

- Diplôme d'État d'ambulancier niveau 3 (niveau européen)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION

- Salles de travaux pratiques : appartement témoin / chambre d'hôpital / manutention
- Ambulance équipée
- Salle informatique équipée et centre de documentations et de ressources

INTERVENANTS

- Aides-soignants ■ Ambulanciers ■ Infirmiers ■ Médecins ■ Sage-femmes

PERSPECTIVES APRÈS LE DIPLÔME

VIE ACTIVE

- Ambulancier Diplômé d'Etat (au sein d'un Centre Hospitalier ou d'une entreprise de transport sanitaire)

POURSUITE D'ÉTUDES

- Passerelle pour la formation au DE d'aide-soignant